

L'ACTION NATIONALE: NOTRE LITTÉRATURE SERA CANADIENNE OU ELLE NE SERA PAS

L'Action nationale, fondée en janvier 1933, est l'héritière spirituelle et idéologique de *l'Action française* (janvier 1917-décembre 1927), devenue *l'Action canadienne-française* de janvier à décembre 1928; ces revues tirent leur nom de la ligue nationaliste dont elles sont l'organe officiel¹. Entre la disparition de *l'Action canadienne-française* et l'apparition de *l'Action nationale* en janvier 1933, la continuité est assurée par *l'Almanach de la langue française*, autre publication de la ligue. Fondé en 1916 et d'abord rédigé par une équipe, *l'Almanach* est, à l'époque qui nous intéresse, le produit d'un seul homme, l'éditeur Albert Lévesque. La présente synthèse concerne avant tout *l'Action nationale*; je renverrai néanmoins à *l'Almanach* de temps à autre.

Dans le premier numéro de *l'Action nationale*, en janvier 1933, le directeur, Harry Bernard, annonce la mission de la revue: étudier les problèmes socio-politiques, économiques, culturels des Canadiens français dans une perspective à la fois catholique et canadienne-française, c'est-à-dire à la lumière des principes de l'action sociale catholique et du nationalisme progressiste et militant. Le but ultime est de trouver des solutions

Littératures, n° 7 (1991)

1 Cette ligue est d'abord connue sous le nom de Ligue des droits du français, 1917-1921. Elle s'appelle la Ligue d'action française de 1922 à 1927, la Ligue d'action canadienne-française de janvier à septembre 1928, puis disparaît temporairement; elle renaît sous le nom de Ligue d'action nationale en janvier 1933 (Beaulieu et Hamelin, 1973-1987, t. V, p. 200).

concrètes auxdits problèmes et de pousser les compatriotes — les élites surtout — à une action concertée.

Cette orientation générale reste la même tout au long de la crise puis de la guerre. La revue continue à se définir comme organe de pensée et d'action, instrument de changement et véhicule de réflexion sur le changement. Elle privilégie la discussion de solutions, d'actions et d'oeuvres concrètes et «positives», tout en affichant sa méfiance à l'égard des discours purement théoriques. La préoccupation centrale de *l'Action nationale* à travers toute cette période demeure la défense des droits politiques, culturels, linguistiques et religieux des Canadiens français. L'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale n'y change rien; au contraire, cet événement entraîne, dirait-on, un durcissement des positions dans la mesure où la revue se voit obligée de se prononcer sur un certain nombre de questions nées de la conjoncture mais ayant des implications graves pour l'avenir des Canadiens français: la crise de la conscription et le danger de la centralisation, la collaboration des Alliés avec Staline et l'aggravation de la menace communiste qui en découle, la défense de la France, patrie spirituelle et intellectuelle, etc.

Cette stabilité «structurale» n'empêche pas l'esprit d'ensemble de la revue d'évoluer. J'ai évoqué plus haut la consolidation des objectifs; celle-ci s'accompagne d'un changement de ton. En effet, la période 1936-1937 est caractérisée par une certaine tension, une certaine angoisse: on a l'impression d'être sur le bord d'une crise majeure (sinon en pleine crise); en 1943-1944, on a plutôt le sentiment d'avoir déjà traversé le moment décisif. A un niveau, ce nouveau ton serait l'expression du constat que le Québec a enfin accédé à l'ère moderne; à un autre, plus spécifique, ce serait l'expression d'une plus grande confiance dans la cohérence et la force de l'action nationaliste. On laisse entendre que l'activité positive des nationalistes n'est plus le fait d'un petit nombre travaillant plus ou moins dans l'isolement; la nouvelle génération des intellectuels a bénéficié et d'une meilleure formation (qui lui permet de mieux analyser les problèmes des Canadiens français et de mieux défendre ses positions) et des luttes menées par les aînés. C'est le moment ou

jamais de bien définir ces positions et de bien explorer toutes les possibilités: il faut être en mesure, dès la fin de la guerre, de prendre l'offensive et d'assurer que les vœux et les droits des Canadiens français, souvent ignorés avant comme après 1939, seront enfin respectés.

Ce mélange de permanence et de changement caractérise la composition de l'équipe rédactionnelle. Arthur Laurendeau remplace Harry Bernard comme directeur dès 1934, et il est remplacé par son fils André en 1937. Celui-ci reste au poste jusqu'en 1943, alors qu'il est lui-même remplacé par son père, co-rédacteur avec François-Albert Angers et Roger Duhamel. La même stabilité se retrouve du côté des collaborateurs; par exemple, quelques-uns des ouvriers de la première heure comme Richard Arès, Victor Barbeau, Roger Duhamel, François Hertel, Lionel Groulx, Esdras Minville et Édouard Montpetit signent toujours des articles en 1943-1944, et ceux qui partent sont remplacés par des jeunes de formation et d'aspirations semblables. Le transfert du pouvoir aux mains de la jeune génération, amorcé avec la nomination d'André Laurendeau comme directeur en 1937, se fait donc dans l'harmonie².

Le public auquel s'adresse la revue ne varie guère; il se compose toujours de l'élite intellectuelle des grands centres urbains (Montréal surtout), plus précisément de cette partie de l'élite intellectuelle qui est déjà acquise à la vision du monde de *l'Action nationale* et qui est prête à travailler activement à sa réalisation.

Le format de *l'Action nationale* non plus n'a pas connu de changement majeur au cours de la période en question. Chaque numéro s'ouvre sur un mot de la direction; suivent un ou plusieurs articles de fond ou textes d'interviews, de conférences ou d'allocutions; le reste du numéro est consacré à des chroniques. Çà et là, au hasard de l'espace disponible, se trouvent de petits textes d'un ou deux paragraphes, commentaires de l'actualité, extraits de textes jugés pertinents ou

2 Le numéro spécial fêtant le cinquantenaire de la revue (Angers, 1963, p. 864) insiste sur ce renouvellement: «Pendant les années 1936 et 1937, la revue s'ouvre de plus en plus aux jeunes [...]. En 1937, c'est un jeune, André Laurendeau, qui en prend la direction. [...] La revue s'oriente vers une plus grande attention portée aux problèmes sociaux, à ceux du syndicalisme en particulier».

instructifs, mises au point jugées utiles ou urgentes. Signalons toutefois un changement intéressant: le regroupement des petits textes à caractère divers et à périodicité irrégulière sous quelques grandes rubriques, rationalisation qui a pour effet de donner au numéro typique de 1943-1944 un air beaucoup plus organisé et «focalisé» que le numéro typique de 1936-1937. J'ajouterais que les titres de ces rubriques rappellent ceux employés dans l'*Almanach* où, en effet, tout le contenu est organisé en grandes sections intitulées «Vie économique», «Vie religieuse», «Vie littéraire», etc.

Si les dimensions de la revue ne changent pas au cours de la période, le nombre de pages par livraison augmente: en 1936-1937, le numéro typique compte 63 pages de texte (exception faite de la livraison de septembre 1936, qui en compte 87) et 8 pages de publicité (feuilletés numérotés de I à VIII et placés à la fin du volume relié). En 1943-1944, le numéro moyen compte entre 77 et 84 pages de texte plus 8 à 12 pages dévolues à la publicité et intercalées parmi les pages de texte ou regroupées en fin de volume. Le discours publicitaire est visiblement plus important dans la période 1943-1944. Il est aussi plus présent dans le corps du texte, où l'on trouve non seulement les feuillets intercalés déjà mentionnés, mais aussi de petites annonces encadrées, un peu dans le style des cartes d'affaires.

La place de la littérature

Bien que la littérature ne constitue pas l'une des préoccupations principales de la revue³ et que les textes qui en traitent soient ceux que l'on supprime le plus volontiers quand des considérations d'espace obligent à des retranchements, on ne nie pas son importance et on réserve au moins quelques pages de chaque livraison à la publicité du livre et au discours, critique ou non, sur la littérature. Les quelques textes de création littéraire qui paraissent entre 1933 et 1944 sont surtout, mais pas uniquement, d'inspiration nationaliste. Décidément, la revue

3 A n'en juger que par le nombre de pages réservées au discours publicitaire et critique sur le livre, l'*Action française* et l'*Action canadienne-française* y prêtaient plus d'attention. On y faisait un effort sérieux pour maintenir une chronique littéraire régulière, les comptes rendus critiques étaient nombreux et l'on parlait fréquemment de l'importance du livre et de la littérature.

s'intéresse plus à la culture entendue comme somme ou résultat de la production d'œuvres et d'activités individuelles qu'à ces efforts eux-mêmes. Elle réserve une place à la production littéraire, mais presque uniquement sous forme de publicité ou de comptes rendus. Quant aux ouvrages recensés, tous, qu'il s'agisse ou non de textes de fiction, contribuent d'une manière ou d'une autre à illustrer ou à renforcer les positions de la revue.

Dans les numéros de 1936-1937, il y a quatre types de textes où l'on «commente» la littérature: (1) les textes publicitaires, (2) les entrefilets, (3) les comptes rendus critiques et (4) les articles de fond. Par «littérature», on entend à peu près tout ce qui s'imprime et se présente comme le fruit d'un certain travail intellectuel, définition qui reste valable pour la période 1943-1944, bien que ne s'y rencontre plus tout à fait la même variété de textes portant sur la littérature. Outre quelques remarques faites en passant (par exemple, dans des articles sur la sauvegarde de la langue française ou le rôle culturel de la femme⁴), le discours sur la littérature se limite cette année-là à des recensions de livres publiés (ou réédités) récemment et aux commentaires, relativement rares, sur l'art, le monde et les pratiques littéraires, qui se font en marge des recensions en question. De ces dernières, toutes, sans exception, paraissent dans la section «Vie de l'esprit».

(1) *La publicité du livre*. Autant qu'on puisse en juger, le numéro typique pour la période 1936-1937 consacre au moins une page entière de la section des annonces à la publicité du livre. Le format ne semble pas varier beaucoup: l'annonce, qui met en vedette un ou deux livres seulement, occupe toute la page; le texte est minimal, se réduisant le plus souvent au nom de l'auteur, au titre, à l'adresse bibliographique, au prix et à quelques formules d'usage, telles que «Vient de paraître», «Paraîtra le...» ou «Nouveauté». L'effet d'ensemble, comme pour les autres types d'annonces d'ailleurs, en est un de sobriété, de sérieux, de retenue. On constate l'absence totale d'effets spéciaux conçus pour attirer et convaincre les lecteurs. Ceux qui lisent la revue savent, sans doute, à quoi s'en tenir.

4 Voir: mai 1944, p. 383 ou juin-juillet 1944, p. 468-472.

Les livres annoncés dans *l'Action nationale* de cette année-là sont tous, sans exception, des textes canadiens-français de non-fiction. Est-ce là coïncidence ou le résultat d'une politique délibérée pour encourager l'«achat chez nous» et décourager la frivolité littéraire, on ne saurait le dire. Mais un déséquilibre semblable, quoique pas aussi marqué, caractérise le discours critique sur la littérature pour cette même période.

Pour ce qui est de 1943-1944, les seules annonces véritables que j'aie trouvées sont des textes d'une page commandités par la librairie Granger Frères dans un cas, par les Éditions de *l'Action nationale* dans les autres. L'annonce de chez Granger Frères paraît dans le numéro de décembre 1943 (p. 306) et consiste en un inventaire des types de livres disponibles en librairie⁵. On veut bien croire que certains des genres mentionnés seraient susceptibles d'intéresser les lecteurs de la revue, mais il est difficile d'y voir une tentative délibérée pour adapter le contenu de l'annonce à ce public particulier. On semble viser plutôt l'élite en général; c'est en tout cas ce que suggère le slogan en tête de l'annonce: «Vous ne sauriez faire un choix plus délicat. Le livre est le cadeau des gens de goût».

L'annonce des Éditions de *l'Action nationale* paraît à plusieurs reprises, généralement intercalée entre les pages du texte. Elle est des plus simples: on y annonce la vente d'un certain nombre de titres, regroupés selon les collections de la maison. On ne donne, pour chaque livre, que le titre et l'auteur. Souvent, celui-ci est un collaborateur de la revue qui recycle ses articles sous forme de livre⁶.

Les pages publicitaires regroupées à la fin du volume XXIV (septembre-décembre 1944⁷) contiennent elles aussi de la publicité sur le livre: quelques «Vient de paraître», une annonce-

5 Éditions de luxe, dictionnaires, histoire, biographie, géographie, voyages, actualité, beaux-arts, musique, auteurs classiques et modernes, romans nouveaux, littérature religieuse, auteurs canadiens, livres et albums pour la jeunesse.

6 Parmi les livres mentionnés dans l'annonce de novembre 1943, citons *Alerte aux Canadiens français!* d'André Laurendeau, *Pourquoi nous n'accepterons jamais la conscription pour service outre-mer* de François-Albert Angers, *Votre tâche, jeunesse* du R.P. Emile Bouvier, s.j., *Vers l'indépendance politique* de Lionel Groulx, *Notre question nationale* du R.P. Richard Arès.

7 Les relieurs ayant retranché les pages de publicité du volume XXIII, j'ai dû me fier à celles qui se trouvaient à la fin du volume XXIV.

inventaire de la maison Variétés, une page entière intitulée «Un succès de librairie» et consacrée au roman de Claude Dablon, *Le verger*. Le seul autre type d'annonce ayant quelque rapport avec la littérature est la page entière consacrée à la promotion de *l'Action nationale* elle-même qui se retrouve dans chaque numéro. La moitié inférieure de la page est en fait un bulletin d'abonnement; la partie supérieure fait état du rôle et des objectifs de la revue⁸.

Comparée à la publicité littéraire qui se faisait en 1936-1937 (et qui n'était pourtant pas très importante) et en dépit, semble-t-il, de la plus grande activité dans le champ éditorial québécois, la publicité de 1943-1944 paraît à première vue plutôt sommaire. Faut-il y voir la preuve d'une plus grande confiance dans le livre canadien et la conviction que celui-ci possède désormais un public loyal et étendu, ou est-ce simplement la nécessité de rendre compte d'un plus grand nombre de volumes qui oblige à cette économie de moyens? Les deux, peut-être.

(2) *Les textes courts*. Ces courts textes, que l'on peut lire dans les numéros de 1936-1937 mais qui n'existent plus en 1943-1944, sont pour la plupart des notices bibliographiques comprenant un résumé suivi d'une appréciation globale, en général élogieuse. Certaines de ces notices proviennent de plumes anonymes, d'autres sont signées soit d'un pseudonyme, soit du véritable nom de leur auteur. La fonction de ces petits textes est vraisemblablement double: tenir les lecteurs au courant des livres valables qui se publient et en faire la publicité. *L'Action nationale*, durant toute cette période, ne contient que des notices portant sur des oeuvres canadiennes-françaises de non-fiction. L'appréciation porte surtout sur le contenu, par exemple la justesse des idées exprimées ou la nouveauté du sujet.

(3) *La chronique littéraire*. La vocation principale de la revue n'étant ni littéraire ni même culturelle, il n'est guère étonnant

8 Voir: juin-juillet 1943, p. 523: «Défend le fait français en Amérique», «Donne des directives», «Constitue un instrument de ralliement», «S'oppose aux esprits chimériques et politiques», «Fournit une documentation de choix», «Présente la meilleure doctrine politique», «S'affirme une revue combative», «Travaille à construire un monde nouveau», «Apporte un programme d'ordre», «Rend service à nos minorités», «Se dresse contre la dictature de la peur». C'est tout le programme de la revue.

qu'on ait de la difficulté à établir une chronique littéraire régulière. Le projet a beau être présent dès les premiers numéros de *l'Action nationale*, sa réalisation a dû s'avérer difficile, si l'on en juge par l'irrégularité de la chronique et les changements de titre et de personnel qu'elle a connus.

En octobre 1936, Carmel Brouillard entre en fonction comme chroniqueur⁹. Sa première chronique paraît sous la rubrique «Livres d'histoire»; ce titre est remplacé par «L'actualité littéraire» dans les livraisons de novembre et décembre. «Chronique littéraire» prend la relève en janvier 1937 et réapparaît en mars et en mai; il n'y a pas de chronique littéraire en février et avril.

De temps en temps, d'autres collaborateurs publient des comptes rendus critiques sur des livres récents. Ces textes paraissent souvent, mais non exclusivement, les mois où la chronique littéraire «régulière» ne se publie pas. Ainsi, Rex Desmarchais, Léopold Richer, André Laurendeau et Hermas Bastien sont mis à contribution. La plupart de ces textes, quel qu'en soit l'auteur, ont le même format: une introduction (généralités) suivie d'un résumé des grandes lignes du livre, puis un commentaire du contenu assorti parfois d'un jugement sur le style, et enfin une courte conclusion. Comme les notices, ils traitent surtout d'oeuvres canadiennes-françaises de non-fiction portant sur des sujets semblables à ceux qu'aborde la revue (histoire, éducation, programme nationaliste, corporatisme, etc.). Le plus souvent, ces livres représentent des points de vue compatibles avec celui de la revue, mais il arrive aussi qu'on recense un livre pour en réfuter les thèses ou pour y apporter une mise au point jugée nécessaire. Les quelques oeuvres de fiction recensées ne semblent pas échapper à la règle de la compatibilité idéologique¹⁰.

9 L'événement est annoncé dans les termes suivants: «En octobre, le père Brouillard commencera sa collaboration régulière à *l'Action nationale*, comme critique littéraire. Nous ne pouvions mieux choisir. C'est un homme libre et de bon goût.»

10 Toutes ces oeuvres — un recueil de contes, deux livres pour enfants et deux pièces de théâtre — sont d'origine canadienne-française, et la critique que l'on en fait loue l'aspect le plus susceptible de plaire aux lecteurs de la revue. Carmel Brouillard, par exemple, approuve une auteure qui situe son conte pour enfants dans un décor canadien, et préfère, chez Louis Dantin, tel de ses contes canadiens qui se distingue par sa «saine naïveté» à un

En 1943-1944, le statut de la chronique littéraire est toujours un peu flottant. Au début, chaque livraison contient un ou deux comptes rendus, signés par des auteurs différents. Chacun de ces textes est coiffé d'un intertitre où figure le titre du livre recensé ou le nom de son auteur. En novembre 1943, premier changement: l'un des deux articles critiques du mois englobera quatre ouvrages dans ses «Remarques sur la poésie canadienne»; c'est l'ancêtre d'une «Chronique des livres» (toujours dans la section intitulée «Vie de l'esprit») qui paraîtra dans le numéro de décembre 1943, et où quatre livres seront recensés, un cinquième faisant l'objet, sous un intertitre différent, d'une critique faite par un autre collaborateur.

Il n'y a pas de critique littéraire dans la livraison de janvier 1944. Dans celle de février, on revient au premier format, c'est-à-dire deux critiques qui recensent chacun une oeuvre. A partir du mois de mars, et toujours à l'intérieur de «Vie de l'esprit», paraît le «Courrier des lettres», dans le cadre duquel plusieurs livres sont recensés chaque mois ou presque. Cette chronique sera la responsabilité de Roger Duhamel jusqu'en juin 1946, alors qu'elle changera de nom et de format.

Alfred DesRochers, Jean Héroux, Emile Legault et Jacques Perrault signent chacun un compte rendu sur un livre; Jean Genest en donne deux. Marcel Raymond rédige trois comptes rendus «individuels» lui aussi, plus deux comptes rendus «collectifs» (chacun recensant quatre livres). Roger Duhamel, responsable du «Courrier des lettres», donne trois comptes rendus «collectifs» (recensant cinq, trois et sept livres respectivement). La longueur moyenne de ces articles est de deux à trois pages pour les comptes rendus «collectifs», de quatre à six pour les comptes rendus «individuels».

L'expression «compte rendu critique» doit s'entendre au sens large. En effet, dans les comptes rendus «collectifs», les considérations d'espace empêchent souvent de consacrer plus de deux ou trois pages à chacun des ouvrages recensés. Pour la critique des essais, on se contente souvent de simples résumés (généralement très bien faits, cependant) entrecoupés de

réflexions sur le contenu (reprises louangeuses des idées les plus intéressantes du point de vue de la revue ou réfutations) et, parfois, sur le style. Le traitement des oeuvres de création varie un peu plus. Certains textes critiques, après une courte introduction (qui comprend parfois un résumé), abordent immédiatement les qualités et les défauts de l'oeuvre. D'autres reprennent la même formule que les textes portant sur les essais. D'autres encore, les plus longs, empruntent la forme du compte rendu critique «conventionnel», c'est-à-dire introduction, résumé, étude du contenu, étude du style et conclusion.

Des 31 livres recensés, 13 concernent la littérature au sens restreint du terme: romans, recueils de contes, recueils de poèmes (dont une anthologie) et livres portant sur la théorie esthétique. Deux autres livres appartiennent à la catégorie des récits-souvenirs. Des 16 titres qui restent, 8 tombent dans la catégorie «histoire», 6 dans celle des «problèmes contemporains» et 2 dans «divers» (un livre de reportages et un autre de botanique). Quant à la provenance des livres recensés, 24 sont canadiens-français, dont un seulement est une réédition¹¹, les autres étant de parution très récente, tout comme la plupart des ouvrages étrangers d'ailleurs.

(4) *Les articles de fond.* Les articles (un peu approfondis sur la littérature ou sur un écrivain plutôt que sur un livre) sont très rares en 1936-1937 et inexistant en 1943-1944. On relève, en mai 1936 (p. 293-305), un article de Paul Bouchard sur le régionalisme littéraire et, en janvier 1937 (p. 39-43), une sorte de biographie littéraire d'Emmanuel Mounier qu'André Laurendeau joint à son compte rendu d'un entretien avec l'écrivain français.

L'idée de littérature

Comme la prépondérance des textes de non-fiction et la largeur de la définition de la littérature le suggèrent, *l'Action nationale* met surtout en valeur les fonctions phatique et didactique de la littérature. Inévitablement, peut-être, on a tendance à privilégier l'étude du contenu et à négliger celle de la forme et du style. Cela est particulièrement vrai de la première

¹¹ *Originaux et détraqués* de Louis Fréchette.

période, où beaucoup de recenseurs ne sont pas des littéraires. Non que ceux-ci ignorent complètement la dimension formelle, mais exception faite de Carmel Brouillard, André Laurendeau et Rex Desmarchais, ils se contentent le plus souvent d'énoncés vagues et généraux sur le ton, le niveau de langue, la composition ou l'enchaînement logique de idées. Dans les textes courts, par exemple, les quelques observations à propos de la forme sont plutôt vagues («se lit sans ennui», «langue dynamique et lumineuse»), leurs auteurs ne révélant rien (ou presque) de leur propre code esthétique, s'ils en ont un. Tout en reconnaissant l'importance du livre comme outil de combat, ils semblent ignorer presque complètement que la lutte idéologique peut se mener aussi bien sur le front de la théorie et de l'esthétique littéraires que sur les fronts social, politique et économique. En d'autres mots, ils auraient tendance à interpréter telle option esthétique comme simple reflet ou expression d'une position idéologique particulière et non comme instrument actif dans la création d'une perception du monde.

C'est Carmel Brouillard, du moins pour la période 1936-1937, qui définit l'idée de littérature à la revue. Lorsqu'il parle de plusieurs livres à la fois, il se voit souvent obligé, à cause des limitations d'espace, de réduire ses commentaires à l'essentiel, et l'essentiel, pour le public de *l'Action nationale*, réside dans les idées; les considérations d'ordre stylistique ne peuvent être évoquées qu'en passant. Brouillard a plus de liberté lorsqu'il doit rendre compte d'une ou deux oeuvres seulement; il se révèle alors capable d'analyses stylistiques assez fines.

Brouillard a, de plus, l'esprit ouvert aux idées nouvelles: ses comptes rendus montrent qu'il est au courant des plus récentes tendances littéraires européennes, françaises en particulier (trait qu'il partage avec quelques autres «critiques» de la revue), et qu'il est loin de les condamner en bloc¹². Il ne va cependant pas jusqu'à se faire l'apôtre de la gratuité artistique. Sans faire dépendre la beauté littéraire de l'orthodoxie idéologique et sans confondre liberté formelle et licence morale, il ne nie pas à l'oeuvre littéraire une fonction didactique.

12 Voir, par exemple, ses allusions aux dramaturges catholiques contemporains dans son étude du théâtre de Gustave Lamarche (mars 1937, p. 184-192).

Il est évident que Brouillard connaît très bien la doctrine critique classique, dont il manie les concepts et les critères avec aisance. Sa critique n'a cependant rien d'aprioriste, en partie sans doute parce que les livres qu'il recense ont déjà fait l'objet d'un tri préalable, mais aussi parce qu'il fait un effort réel pour comprendre les intentions des auteurs avant de juger leurs œuvres. Ainsi, si les échos d'une sévérité toute classique se font entendre dans certains passages, ailleurs Brouillard se montre partisan de l'excès verbal et de l'innovation technique, approuvant le langage souvent cru et violent d'un Claude-Henri Grignon (janvier 1937, p. 51-53) ou défendant le mélange des genres et l'emploi du vers libre (qui «réalise parfaitement les aspirations psychologiques de la phrase») dans les pièces d'un Gustave Lamarche (mars 1937, p. 188).

Dans le même article, il traite d'«amateurs de toc» et de «rentiers du classicisme» les critiques canadiens-français qui n'ont pas daigné parler de l'œuvre de Lamarche. Quant au terme «toc», il désigne pour lui une grande partie de la production littéraire canadienne-française. Brouillard ne pratique pas la dénigration systématique de la littérature locale, loin de là, mais il croit qu'en plus de connaître des problèmes qui lui sont propres, elle souffre des mêmes maux que la société canadienne-française en général: apathie, traditionalisme et conformisme aveugles, manque de réalisme, étroitesse d'esprit. Ainsi, lorsqu'il dénonce les poncifs, les formules et le manque de vraisemblance dans l'œuvre de certains auteurs, ou qu'il salue dans *Le régime anglais* de Jean Bruchési «un livre sérieux qui en Canada réalise ce prodige d'être agréable» (octobre 1936, p. 148) ou dans l'œuvre de Gustave Lamarche une invitation à «cet internationalisme littéraire, antidote à nos écrits myopes et superficiels de terroir, de petite paroisse et de clocher de tôle» (mars 1937, p. 184), il ne fait qu'étendre et adapter au domaine littéraire un discours que tiennent d'autres collaborateurs sur l'éducation, le système politique ou les conditions socio-économiques au Canada français.

Rappelons qu'au cours des années 1930, le débat sur les définitions possibles de la littérature canadienne fait partie du débat plus large sur le régionalisme économique, politique et

social. La publication, en 1934, d'*Un homme et son péché* de Grignon fait renaître la polémique dans le domaine littéraire et, en 1936, à en juger par le contenu des articles parus dans *l'Action nationale*, on sent le besoin de prendre position. Brouillard propose — du moins implicitement — une définition de la «bonne» littérature canadienne-française à laquelle souscrirait probablement le reste de l'équipe et qui situerait cette littérature idéale quelque part entre les deux pôles de l'inacceptable, c'est-à-dire entre le régionalisme borné et stérile dénoncé tant de fois dans la revue et un internationalisme outré qui fait oublier à l'oeuvre canadienne son identité distincte.

Le «bon» régionalisme n'a pas peur du réalisme dans la langue, l'intrigue, la description des moeurs et de la vie; il respecte la langue française, comprend l'art d'écrire et exige des auteurs qu'ils soient fidèles à eux-mêmes. On n'est pas encore prêt à le dissocier de l'affirmation nationale et on trouve injuste l'idée qu'il s'agit d'un genre mineur, propre aux écrivains de troisième ordre, et d'autant plus dangereux pour la vigueur intellectuelle et artistique du pays qu'il encourage les écrivains à ne pas exploiter activement les sources culturelles françaises. C'est dire qu'on n'est pas encore prêt non plus à accepter l'idée que les meilleurs écrivains feraient mieux de s'adresser au monde extérieur s'ils veulent arriver à faire de la littérature vraiment canadienne-française¹³. On notera que cette position en faveur d'une littérature à la fois nationale et personnelle a déjà été exprimée plus ou moins explicitement par Albert Lévesque dans *l'Almanach* de 1930 et 1931.

On a beau, à *l'Action nationale*, déplorer les déficiences de la vie culturelle canadienne-française, estimer grandement la culture française et dénoncer ceux qui n'y voient qu'idées malsaines ou frivoles, on ne croit pas pour autant que la culture canadienne-française soit inexistante et qu'il faille en conséquence adopter la française. Le Canada français, affirme-t-on, est plus avancé culturellement que certains critiques ne veulent

13 Ces notions «internationalistes» se trouvent le plus clairement exposées dans un article de Paul Bouchard, publié dans *l'Action nationale* de mai 1936 (p. 293-305) et intitulé «Régionalisme littéraire». La direction de la revue se sent toutefois obligée d'ajouter à la fin dudit article une note précisant qu'elle ne souscrit pas à «toutes les idées» émises par l'auteur [p. 305].

l'admettre et plus près qu'ils ne le croient d'un moment décisif de son évolution.

En effet, un des leitmotivs de *l'Action nationale* pendant les années 1930 est l'idée que de grands changements sont imminents et qu'il importe d'être à même d'en influencer le développement, au lieu de les subir passivement. D'où le ton d'urgence et parfois d'impatience qui caractérise un grand nombre d'articles; d'où aussi cette insistance sur la remise en question, la liberté d'expression et la tolérance envers les idées d'autrui, conditions indispensables à la découverte de solutions valables aux problèmes du jour.

Par rapport à ce climat qu'influencent les tensions, les attentes et l'humeur combative caractéristiques des temps de crise, l'esprit qui anime *l'Action nationale* de 1943-1944 fait un contraste assez frappant. Certes, les grandes préoccupations politiques et idéologiques de la revue, son nationalisme exacerbé et problématisé par le contexte de la guerre, demeurent. Mais du côté de la littérature, tout indique qu'un changement significatif a eu lieu, et que ce qui restait encore d'attachement aux vieilles valeurs et de résistance à la nouveauté a fait largement place, ici comme ailleurs, au désir ou du moins à l'acceptation de ce qu'on peut appeler la modernisation des lettres.

Cet esprit nouveau se manifeste d'abord dans l'attitude même des critiques, leur souci accru de rendre justice aux auteurs et d'être équitable dans leurs jugements. Lorsqu'il leur arrive de reprendre un auteur pour ses idées, ils cherchent à mieux justifier leur position; s'ils en critiquent un autre pour avoir voulu mêler idéologie et création littéraire, ils montrent pourquoi et comment, selon eux, les deux se nuisent. Toujours, on sent qu'ils ont lu les œuvres avec attention et dans l'intention sincère d'arriver à une meilleure compréhension de l'auteur et de son projet. Même dans une revue militante comme *l'Action nationale*, l'époque n'est plus aux condamnations péremptoires et aux arguments d'autorité, mais à ce que Jacques Allard (1991, p. 46) nomme «une critique d'accompagnement».

Si les critiques font souvent allusion aux grands écrivains de France et d'ailleurs, c'est moins pour en invoquer l'autorité ou étaler leur propre érudition que pour établir des points de

référence. Or la plupart des auteurs ainsi mentionnés sont des «modernes», dont un certain nombre étaient autrefois considérés comme moralement suspects ou tout simplement ignorés parce qu'ils pratiquaient un art «incompréhensible». Voilà maintenant que non seulement on évoque Gide ou le dadaïsme, mais on ne sent plus le besoin de justifier ces références. Cette liberté nouvelle témoigne, bien sûr, de l'effet qu'ont eu sur la vie intellectuelle québécoise les événements récents (le Québec devenu un centre important de culture française, l'afflux des maisons d'édition, etc.), mais on peut aussi, il me semble, la lier à d'autres facteurs: la certitude que le Québec ne peut plus tourner le dos à la modernité et une confiance beaucoup plus grande dans son potentiel d'autonomie intellectuelle (et politique, sociale, etc.).

J'ai dit un peu plus haut que cette critique n'est pas particulièrement dogmatique. Il faudrait nuancer un peu cette assertion et préciser qu'elle ne devient dogmatique que lorsque le principe de la modernité est mis en doute. Les mots-clés, du moins en ce qui concerne la littérature de création, sont: humanisme, universalisme, gratuité, authenticité, intégralité, maturité. Il s'agit de valeurs et de caractères qui n'excluent pas forcément les formes littéraires traditionnelles mais qui rejettent comme non artistiques et inauthentiques certains genres, comme le roman ou le conte à thèse¹⁴.

Ce discours est loin de celui qui voulait voir dans le rappel des valeurs extra-littéraires un garant de l'authenticité aussi bien que de l'originalité d'une oeuvre. S'affranchir de l'idéologie, faire oeuvre gratuite, c'est à présent affirmer sa maturité et son autonomie intellectuelles et esthétiques, tout en continuant — un peu paradoxalement — de servir la cause nationaliste. De même, s'ouvrir sans hésitation à la modernité littéraire, c'est-à-dire à la littérature du monde actuel, et viser l'universel, c'est montrer qu'on n'a plus besoin d'imiter les modèles français. Là encore, on aboutit à l'oeuvre canadienne authentique qui reste, il importe

14 Voir, par exemple, les propos de Marcel Raymond sur *Adagio* de Félix Leclerc (février 1944, p. 164) ou ceux de Roger Duhamel sur les *Contes d'aujourd'hui* d'Henri Beuport (mars 1944, p. 244).

de le souligner, l'une des préoccupations centrales de *l'Action nationale*.

Comme les autres collaborateurs de la revue, les critiques de 1943-1944 parlent souvent de la nouvelle ère dans laquelle ils se trouvent et des espoirs que fait naître la jeune génération. Ce sentiment s'exprime le plus souvent à l'égard des oeuvres qui renouvellent leur genre et témoignent ainsi de l'énergie, du talent et de la sincérité des jeunes. Dans les commentaires sur le roman, le conte, la poésie et le théâtre canadiens-français, on retrouve les mêmes valeurs et les mêmes raisonnements que l'on invoque pour définir l'oeuvre littéraire en général, où des mots comme «vrai» ou «authentique» reviennent régulièrement.

Dans un article d'août-septembre 1944 (p. 55-78), par exemple, Roger Duhamel, pour qui le roman est le genre qui assurera la gloire et l'immortalité des modernes, dit son admiration devant deux romans canadiens récents, *Ils posséderont la terre* («Par son premier roman, [...] Robert Charbonneau s'est classé au tout premier rang de notre littérature. Il a accédé d'un premier élan à l'universel, condition indispensable pour faire une oeuvre d'art durable») et *Au pied de la pente douce* («A vingt-cinq ans, Roger Lemelin publie l'un des romans les mieux venus, les plus solides, les plus vivants, jamais parus au Canada français.[...] C'est sans contredit l'oeuvre la plus révélatrice de la jeune génération qui ait vu le jour en ces dernières années»).

Un autre roman, *Anatole Laplante, curieux homme* de François Hertel, laisse le chroniqueur perplexe à cause de la qualité inégale des récits qui le constituent et des jeux agaçants de l'auteur. Duhamel reproche à Hertel son «souci d'afficher une culture supérieure» et ajoute: «Qu'il prenne garde que toute son oeuvre ne soit finalement qu'un continuel rapprochement littéraire, un miroir déformant des chefs-d'oeuvres qui encombrant sa mémoire» (avril 1944, p. 318). Fidèle à une ligne adoptée par bien d'autres collaborateurs de la revue, Duhamel voit dans l'imitation et le besoin d'étaler son érudition (ou ce qu'il interprète comme tels) un signe d'immaturation et de manque de confiance en soi.

En poésie, quoiqu'il déplore son asservissement aux normes françaises, Marcel Raymond reconnaît que la «poésie canadienne des dernières années a compris ce danger et [qu']on peut parler de poésie canadienne authentique avec Rina Lasnier, François Hertel et Anne Hébert» (novembre 1943, p. 236-237). Jean Genest, pour sa part, compare la poésie livresque, froide et subjectiviste de certaines revues à la mode à la prose poétique d'un Félix-Antoine Savard. Les poètes, dit-il, «ont creusé un fossé entre la vie et la littérature. [...] Leur poésie n'a ni traditions, ni milieu»; dans *L'abatis* de Savard, par contre, il salue «la vraie poésie, enfin! la dense, l'ineffable [...] celle de l'émerveillement et du raccourci vertical entre le charnel et le spirituel, celle qui multiplie les bonds de notre âme dans le mystère de la beauté... Non de la beauté puriste mais de la poésie intégrale!» (février 1944, p. 154) On reconnaît là, comme dans bien d'autres proses critiques de l'époque, le souvenir de Péguy.

Le théâtre n'est pas très bien représenté dans notre corpus. Il forme le sujet d'un livre sur le renouveau dramatique en France depuis la Première Guerre mondiale (écrit par Marcel Raymond et recensé par Emile Legault) et est mentionné dans *Connaissance du personnage* (de Robert Charbonneau, recensé par Roger Duhamel). L'article de Legault est le plus intéressant. Comme certains de ses confrères, il fait le lien entre la publication de synthèses historiques et la volonté de voir clair dans l'avenir:

Quelque chose a bougé, au pays constant de Québec, depuis dix ans. Ce n'est peut-être pas encore, comme en France, le glas péremptoire du théâtre réaliste et bourgeois; une élite, de jeunes et de moins jeunes, toutefois, a commencé de boudier une pseudo-esthétique de la scène que nos aînés acceptaient sans trop sourciller: on en discerne obscurément les faussetés. Marcel Raymond vient à point nommé proposer aux amateurs la charte du vrai théâtre, millénaire.

(novembre 1943, p. 241-242)

Enfin, les mêmes préoccupations se manifestent dans les comptes rendus sur les essais. On y cherche l'expression

d'aperçus originaux et pertinents ou l'exposé d'orientations nouvelles. On prise la «maturité» (rigueur méthodologique, objectivité, autonomie intellectuelle, absence de prétention), l'ouverture d'esprit et la capacité de s'exprimer dans une langue claire, précise et bien française. En parlant de l'oeuvre des jeunes, on se sert souvent du même type de vocabulaire presque «prophétique» qui caractérise le discours sur certaines oeuvres de création.

Conclusion

Parmi les choses qui ont «bougé, au pays constant de Québec, depuis dix ans», il y a, entre autres, l'idée de littérature et la définition de la littérature canadienne-française, du moins aux yeux d'une partie importante de l'élite (les jeunes intellectuels).

En 1936-1937, l'ouverture reste encore hésitante; on cherche une voie mitoyenne, quelque part entre l'exotisme et le régionalisme étroit. On opte pour un régionalisme plus ou moins ouvert, mais en réservant toujours une place à une littérature qui joue un rôle de suppléance idéologique. En 1943-1944, le régionalisme subsiste comme option socio-politique importante et souhaitable, mais n'est plus évoqué dans le discours littéraire en tant que philosophie esthétique (du moins, pas sous ce nom). Désormais, on n'accepte plus l'écart notionnel entre la littérature en général et la littérature canadienne-française. Il n'y a plus lieu de faire des concessions qui, en fin de compte, infantilisent celle-ci, et il n'est plus acceptable de l'asservir à des obligations extra-littéraires qui ne peuvent qu'être contre-productives.

Du contact enrichissant avec le monde, de cette convergence des définitions, on croit voir émerger la spécificité de la littérature québécoise autonome, «professionnelle», moderne.